



L'Eau ViVe N°643

Paroisses Catholiques de Saint Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence,
Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate et Saint-Estève-Janson

Dimanche 27 mai 2018
La Sainte Trinité



Dimanche 3 juin 2018
Le Saint-Sacrement



Les ministères institués dans l'Église

Depuis des temps très anciens, l'Église, pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, avait ressenti la nécessité d'instituer certains ministères pour assurer, selon les besoins, le service du peuple de Dieu, notamment pour ce qui est de la proclamation de la Parole de Dieu, de la prière communautaire et de l'Eucharistie.

Ainsi en est-on arrivé à confier à certains fidèles le soin d'exercer des fonctions liturgiques et caritatives, de manière adaptée aux circonstances. Quelques-unes de ces fonctions, unies plus étroitement à l'action liturgique, furent considérées peu à peu comme des institutions précédant la réception des ordres sacrés. Il s'agit du lectorat et de l'acolytat. Le premier, comme son nom l'indique, consiste à lire la parole de Dieu dans l'assemblée liturgique.

Le lecteur institué a pour fonction de « *proclamer, au cours de la messe et des autres offices, les lectures tirées de la Sainte Ecriture (excepté toutefois l'Evangile) ; de lire, en l'absence du psalmiste, le psaume entre les lectures ; donner, lorsqu'il n'y a ni chanteur ni diacre de disponible, les intentions de la prière universelle ; diriger le chant et la participation du peuple fidèle ; prendre enfin les dispositions nécessaires pour que les fidèles reçoivent dignement les sacrements. Il pourra aussi, s'il en est besoin, veiller à la préparation des autres fidèles qui, occasionnellement, doivent lire la Sainte Ecriture au cours des célébrations liturgiques* »¹.

Quant à l'acolyte, il est institué pour « *aider le diacre et servir de ministre au prêtre. Il lui revient donc de s'occuper du service de l'autel, d'aider le diacre et le prêtre dans les fonctions liturgiques et principalement dans la célébration de la messe ; il lui appartient en outre de distribuer la sainte communion, en tant que ministre extraordinaire, chaque fois que le nombre des fidèles qui s'approchent de la sainte Table est tellement important que la célébration de la messe en serait prolongée* »¹. Ces fonctions peuvent être conférées à des laïcs qui n'aspirent pas forcément aux ordres sacrés. Cependant, tout aspirant au diaconat permanent ou au presbytérat est tenu, suivant les dispositions de l'Église romaine, de recevoir ces ministères.

C'est la raison pour laquelle, en vue de réaliser mon désir d'être consacré au Seigneur comme prêtre de Jésus-Christ, j'ai fait la demande à mon évêque, Mgr Antoine SABI BIO, évêque de Natitingou au Bénin, de m'autoriser à recevoir les ministères de lecteur et d'acolyte. Après avoir pris l'avis du conseil des formateurs du séminaire et de ceux qui avaient la charge de ma formation, il a répondu favorablement à ma demande. Je recevrai donc ces ministères au cours d'une célébration qui aura lieu le jeudi 31 mai à 18h30 dans la chapelle du séminaire saint Luc d'Aix-En-Provence.

Vous êtes tous conviés à ladite célébration ou vous unir d'intention avec moi, et à la communauté-famille du séminaire saint Luc et surtout à mes autres frères qui feront aussi ce jour une étape importante dans cette belle montée vers le sacerdoce. Priez pour moi afin que par ces ministères, le Seigneur me rende plus apte et disponible à être à votre service pour la gloire de son Saint Nom. Union priante

1. Motu proprio « *Ministeria quaedam* » de Paul VI, 1972

INFORMATIONS

- **Eveil de la Foi des tout petits** : samedi 26 mai, de 15 h 30 à 17 h, salle Jean-Paul II à Peyrolles.
- **Bibles** : le 6 juin à Peyrolles ; le 8 juin, à Meyrargues.
- **Fête de l'Unité Pastorale et du Jubilé de l'Institut des Sœurs de Saint Augustin, le dimanche 24 juin à Meyrargues.**



Dimanche 27 mai 2018 :
BONNE FETE A TOUTES LES MAMANS !

AILLEURS DANS LE DIOCÈSE

Toutes les informations diocésaines sur le site du Diocèse www.catho-aixarles.fr
Célébrations et Temps de Prière du samedi 26 mai au Dimanche 9 juin 2018

- ❖ **Samedi 26 mai** : -18 h 30, messe des familles à Peyrolles *pour Giselle BODIN (d) et Jean-Baptiste MARTIN (d)*
- 18 h 30, messe à St Canadet *pour Mauricette JEAN (d), et Jean BELMONTE (d)*.
- ❖ **Dimanche 27 mai** : - 9 h 30, messe à Meyrargues *pour Jean REYNARD (d) et Lucien GUIOT (d)*.
- 11 h, messe des familles à Jouques *pour Jeanine ADAOUST (d)*
- **Mardi 29 mai** : 17 h 30, messe à St Paul *pour Suzanne BRUNIEL (d)*.
- **Jeudi 31 mai** : pas de messe à Meyrargues car c'est l'institution de Gildas DOSSOU au Séminaire d'Aix
- **Vendredi 1 juin** : 9 h, messe au presbytère de Peyrolles
- ❖ **Samedi 2 juin** : -18 h 30, messe à Peyrolles
- 18 h 30, messe à Saint Canadet *pour Michel ROBIN (d) et Geneviève SABARDU (d)*.
- ❖ **Dimanche 3 juin** :
- 10 h 30, messe des 1ères communions à Jouques.
- 10 h 30, messe des 1ères communions à Meyrargues (pour les enfants de Meyrargues et du Puy).
- **Mardi 5 juin** : - 17 h 30, messe à St Paul.
- **Jeudi 7 juin** : - 18 h 30, messe à Meyrargues *pour Marie-Louise CASTANY (d)*.
- **Vendredi 8 juin** : 9 h, messe au presbytère de Peyrolles.
- ❖ **Samedi 9 juin** : - 18 h 30, messe des familles à St Canadet *pour Jean-Claude THERIC (d) et Régis GAUTIER (d)*.
- 18 h 30, messe à Jouques *pour Georges BAYACQ (d)*.
- ❖ **Dimanche 10 juin** : - 9 h 30, messe à Meyrargues *pour Daniel WEINACHTER (d), et Lucien GUIOT (d)*
- 10 h 30, messe des 1ères communions à Peyrolles *pour Yolande ROSTAGNO (d), Roger AILLAUD (d) et pour les défunts des familles RIMBAUX, COULOMBEL, KWASKY et MOLISAK.*



Baptêmes

- Samedi 26 mai : - Charlie VADON–HERITIER, 11 h à St Canadet,
- Téa BONNET, 11 h à Meyrargues
- Dimanche 27 mai : - Arthur BAYLE, 11 h 15 à St Canadet
- Harry et Marty RICHARD, Milana PUJOL-SANCHEZ, et Damien BALVERDE,
pendant la messe à Jouques.
- Noa et Ben BOLIKIAN, 12 h à Jouques
- Samedi 2 juin : - Céleste GIROUX et Axel CHAPUIS, 11 h 30 à Meyrargues
- Dimanche 3 juin : - Lylou BRACHET – MOTTET, 11 h 45 à Jouques
- Léo RAFFIN, 12 h à St Canadet
- Samedi 9 juin : - Félicia FABRE–REY, 11 h 30 à St Canadet
- Charlyne MATHIEU, 11 h 30 à Jouques.
- Dimanche 10 juin : - Fanny HARDY, 12 h à Peyrolles
- Victoria LAMANTIA –NOZZI, 12 h à Jouques.



Mariages

- Samedi 2 juin: Fabrice ARNAUDO et Céline SCHOUMANN, 15 h 30, à Jouques
- Vendredi 8 juin : Tony COULY et Aude LEVEVRE 17 h, à Jouques.
- Samedi 9 juin : Mathieu CONRAUX et Alice SARDI, 17 h à St Canadet.



Temps de Prière

Temps de prière : Peyrolles (lundi 17 h 30)

Chapelet : Jouques (lundi 19h-20h), et Meyrargues (mercredi 15 h, animé par les sœurs).

Adoration Eucharistique : Jouques, lundi de 13 h à 23 h ; St Paul (mercredi 14h30-15h30), Meyrargues (jeudi 17h30-18h30), St Canadet (à Meyrargues, vendredi 14h30-15h30) et Peyrolles (mardi 10 h-11h30).